



Photographies de haut en bas: UN Photo/Martin Pinner, USAID/R. Harris, USAID, USAID, UN Photo/Tim McKeown, USAID, Bureau USAID/R. Harris

UN Photo/Marie Frechon

- Recenser les difficultés d'application des politiques et autres défis auxquels les pays ont été confrontés;
- Échanger des données d'expérience, des enseignements tirés et des bonnes pratiques en matière de promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes ainsi que d'élimination de la violence contre les femmes;
- Définir des actions prioritaires et des mécanismes nécessaires pour accélérer les progrès vers la réalisation de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et de l'élimination de la violence contre les femmes;
- Renforcer les alliances stratégiques et les partenariats existants et en créer de nouveaux, en vue d'atteindre l'objectif d'égalité des sexes.

Les domaines thématiques du Forum

ADF VI s'articulera autour des 12 domaines thématiques ci-après:

1. Violence contre les femmes
2. VIH et sida
3. Droits en matière de santé et de procréation
4. Éducation, formation et perfectionnement
5. Migrations
6. Gouvernance, conflits, paix et sécurité
7. Emploi, marchés et commerce
8. Sécurité alimentaire
9. Droits fonciers et de propriété
10. Changement climatique, eau, assainissement et énergie
11. Financement en faveur d'égalité des sexes
12. Égalité des sexes et technologies de l'information et de la communication

Dans le cadre de chaque domaine thématique, les questions intersectorielles clés ci-après seront examinées. Ces questions, également essentielles pour créer ou renforcer un environnement favorable à la promotion de l'égalité des sexes, sont les suivantes:

- Réformes juridiques, notamment état de ratification et d'incorporation dans le droit interne des instruments internationaux et régionaux relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes
- Élaboration et application effectives des politiques
- Mécanismes institutionnels
- Suivi et évaluation des outils et des mécanismes
- Disponibilité de données ventilées par sexe
- Participation des hommes et des garçons
- Renforcement des capacités

Résultats escomptés et mécanismes de suivi

- Un plan d'action contenant des recommandations claires à l'intention des États membres et des partenaires de développement, destiné à accélérer la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes;
- Une déclaration sur les femmes africaines et les questions émergentes;
- Une proposition visant à instaurer une décennie africaine sur l'égalité des sexes (à l'instar des récentes décennies africaines sur l'eau et l'éducation), qui servira de mécanisme de suivi de la mise en œuvre des recommandations. La proposition comprendra une liste détaillée des mesures concrètes prioritaires que doivent prendre les entités concernées, des indicateurs de réalisation, un calendrier et des objectifs clairs sur les résultats escomptés pour chaque thème, qui permettront de mesurer les progrès (notamment dans le cadre d'un examen à mi-parcours);

- La création sur le Web d'un centre régional du savoir pleinement opérationnel et consacré à l'échange d'information sur les mesures énoncées dans la déclaration;
- La mobilisation stratégique de ressources à l'appui des activités d'après ADF.

Participation au Forum

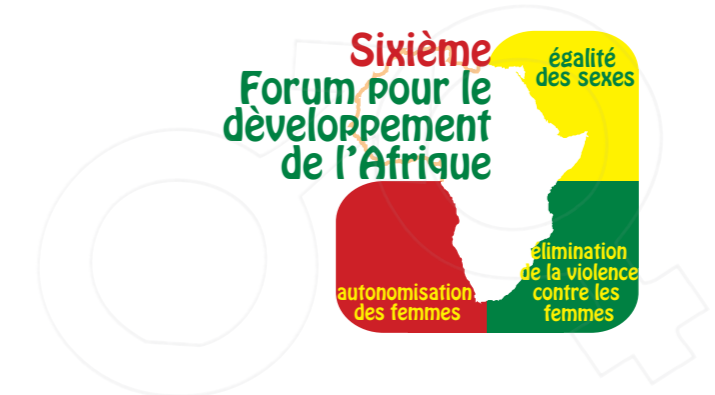
Des acteurs très divers seront invités, notamment d'éminentes personnalités, des personnalités susceptibles de servir d'exemple à suivre, des gouvernements africains, des communautés économiques régionales, des organisations de la société civile africaine (notamment des mouvements associatifs, des institutions de recherche et universitaires, des réseaux de médias, des groupes spéciaux comme les nomades, les populations autochtones, les personnes handicapées, les personnes vivant avec le VIH/sida, des femmes et des filles victimes de violence, des organisations religieuses et des chefs traditionnels), des organisations de la société civile internationale, des organisations du secteur privé, des partenaires de l'ONU, des organisations bilatérales, des institutions financières internationales et régionales, la diaspora, des représentants de la coopération Sud-Sud et d'autres acteurs.

Programme de travail

Le programme de travail sera conçu de manière à permettre le débat le plus large possible et des commentaires sur les 12 domaines thématiques.



Votre coopération et votre participation active sont nécessaires pour faire d'ADF VI un autre succès retentissant.



19-21 Novembre 2008
Centre de conférences des Nations Unies
Addis-Abeba (Éthiopie)

Agir pour l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'élimination de la violence contre les femmes en Afrique

Coordonnés des personnes à contacter:

Mme Thokozile Ruzvidzo
Directrice par intérim
Centre africain pour le genre et le développement social
Commission économique pour l'Afrique (CEA)
Adresse électronique: truzvidz@uneca.org
Téléphone: (251) 11 5 44 34 48
Télécopie: (251) 11 5 512785
Téléphone portable: (251) 911 201789

Mme Gladys Mutangadura
Économiste
Centre africain pour le genre et le développement social
Adresse électronique: gmutangadura@uneca.org
Téléphone: (251) 11 5 44 3445
Télécopie: (251) 11 5 512785
Téléphone portable: (251) 912 043211



Commission économique pour l'Afrique



Union africaine



Banque africaine de développement

Photographies sur la page de couverture: De bas à gauche: L. Larigue, R.Nyberg/USAID et Marco Dominio/UN Photo. Imprimé à la CEA

Forum pour le développement de l’Afrique: une décennie de débats, de consensus et de réalisations

Le Forum pour le développement de l’Afrique est devenu au cours des dix dernières années un rassemblement majeur pour débattre de questions cruciales de développement, rechercher le consensus et instaurer des partenariats entre les acteurs du continent. Créé par la Commission économique pour l’Afrique en 1999, le Forum vise à élaborer des programmes bien définis, que les pays africains sont en mesure d’appliquer.

Le premier Forum (ADF I), tenu à Addis-Abeba en octobre 1999, avait pour thème: *«L’Afrique face aux défis de la mondialisation et de l’ère de l’information»*. Il avait suscité un débat riche sur les voies et moyens pour l’Afrique de participer à l’économie mondiale en usant des technologies de l’information et de la communication (TIC), en mobilisant les principaux centres d’intérêt tant publics que privés, en prenant de nouvelles mesures et en mettant en place les ressources nécessaires à la promotion de l’Initiative «Société de l’information en Afrique» de la CEA. Cette initiative vise à formuler des stratégies nationales sectorielles et sous-régionales en matière de TIC, en vue d’améliorer les conditions de vie des Africains et lutter contre la pauvreté. En vigueur depuis 1996, l’Initiative a enrichi l’apport du continent au Plan d’action du Sommet mondial sur la société de l’information (SMSI) et permis d’établir des liens interactifs de plus en plus forts entre responsables politiques, parlementaires, société civile, communauté universitaire et médias.

ADF II, tenu à Addis-Abeba du 3 au 7 décembre 2000, a porté sur le VIH/sida, un défi sans précédent pour l’Afrique, et sur la façon de juguler la pandémie à tous les niveaux et dans toutes les sphères de la société africaine, grâce à l’action de dirigeants efficaces. Le Forum a réuni des dignitaires, des experts et des acteurs venus d’horizons divers, dont le Secrétaire général de l’ONU de l’époque, M. Kofi Annan, de nombreux chefs d’État et de gouvernement, ainsi que d’autres hauts responsables de l’ONU et des dirigeants de la société civile. La manifestation a connu un succès retentissant et débouché sur l’adoption du «Consensus et Plan d’action d’Addis-Abeba», document très détaillé sur la lutte contre le sida en Afrique.

Les résultats d’ADF II ont directement enrichi les travaux du Sommet de l’Organisation de l’unité africaine (OUA) sur le VIH/sida, la tuberculose et autres maladies infectieuses connexes, tenu à Abuja en avril 2001, ainsi que de la session extraordinaire de l’Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/sida. Ils ont également favorisé d’autres actions sur le sujet ainsi que d’autres initiatives sur le VIH/sida et les maladies infectieuses connexes.

ADF III, tenu à Addis-Abeba du 11 au 15 octobre 2002, a porté sur le VIH/sida, la tuberculose et autres maladies infectieuses connexes, la promotion de la femme et le développement durable. Le Forum a réuni des dirigeants africains et internationaux, des experts et des acteurs venus d’horizons divers, dont le Secrétaire général de l’ONU de l’époque, M. Kofi Annan, de nombreux chefs d’État et de gouvernement, ainsi que d’autres hauts responsables de l’ONU et des dirigeants de la société civile. La manifestation a connu un succès retentissant et débouché sur l’adoption du «Consensus et Plan d’action d’Addis-Abeba», document très détaillé sur le VIH/sida, la tuberculose et autres maladies infectieuses connexes, la promotion de la femme et le développement durable.

ADF IV, tenu du 11 au 15 octobre 2004 et coparrainé avec la Commission de l’Union africaine (CUA) et la Banque africaine de développement (BAD), portait sur la bonne gouvernance en vue de la transformation économique et avait pour thème *«Gouvernance pour une Afrique en marche»*. Le Forum avait coïncidé avec l’élaboration par la CEA du tout premier *Rapport sur la gouvernance en Afrique* intitulé *«Mesure et suivi de la bonne gouvernance en Afrique»*. Le rapport avait été établi à partir d’une étude fondée sur des enquêtes auprès des ménages, des consultations d’experts et une recherche documentaire réalisée dans 28 pays africains. L’examen par ADF IV d’un résumé de ce rapport a mis en exergue l’existence d’un consensus fort au niveau continental sur l’importance cruciale de la bonne gouvernance comme préalable à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement par l’Afrique. La version intégrale du *Rapport sur la gouvernance en Afrique 2005* présente les éléments de base de la bonne gouvernance approuvés par le quatrième Forum pour le développement de l’Afrique (ADF IV).

ADF V s’est tenu du 16 au 18 novembre 2006 sur le thème «Jeunesse et leadership au XXIe siècle». Il a réuni une large gamme d’acteurs, dont des fonctionnaires, des représentants de jeunes, des ONG, des partenaires internationaux, des représentants de médias et des dignitaires. Le Forum a été organisé par la CEA et l’Union africaine en partenariat avec d’autres organismes des Nations Unies (Programme des Nations Unies pour le développement, Fonds des Nations Unies pour l’enfance, Bureau international du Travail et Fonds des Nations Unies pour la population), la Banque africaine de développement (BAD) et l’Organisation internationale de la francophonie (OIF). ADF V a été un événement marquant, dans la mesure où il a placé avec force la question de la jeunesse au centre des programmes de développement en Afrique. Le document issu du Forum, la Déclaration consensuelle, d’une part, préconise l’instauration de partenariats à tous les niveaux et souligne les principales mesures à prendre par les gouvernements, les partenaires de développement et les jeunes eux-mêmes pour renforcer les capacités de la jeunesse et promouvoir sa participation et son autonomisation et, d’autre part, appelle à ratifier et à mettre en œuvre la Charte africaine de la jeunesse. Pour assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations figurant dans la Déclaration consensuelle, la CEA, l’UA et les organismes des Nations Unies partenaires ont poursuivi leur collaboration sur ces questions par l’intermédiaire du Comité directeur d’ADF V.

ADF VI, tenu du 11 au 15 octobre 2008 et coparrainé avec la Commission de l’Union africaine (CUA) et la Banque africaine de développement (BAD), portait sur la bonne gouvernance en vue de la transformation économique et avait pour thème *«Gouvernance pour une Afrique en marche»*. Le Forum avait coïncidé avec l’élaboration par la CEA du tout premier *Rapport sur la gouvernance en Afrique* intitulé *«Mesure et suivi de la bonne gouvernance en Afrique»*. Le rapport avait été établi à partir d’une étude fondée sur des enquêtes auprès des ménages, des consultations d’experts et une recherche documentaire réalisée dans 28 pays africains. L’examen par ADF VI d’un résumé de ce rapport a mis en exergue l’existence d’un consensus fort au niveau continental sur l’importance cruciale de la bonne gouvernance comme préalable à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement par l’Afrique. La version intégrale du *Rapport sur la gouvernance en Afrique 2008* présente les éléments de base de la bonne gouvernance approuvés par le quatrième Forum pour le développement de l’Afrique (ADF IV).

ADF VII, tenu du 11 au 15 octobre 2010 et coparrainé avec la Commission de l’Union africaine (CUA) et la Banque africaine de développement (BAD), portait sur la bonne gouvernance en vue de la transformation économique et avait pour thème *«Gouvernance pour une Afrique en marche»*. Le Forum avait coïncidé avec l’élaboration par la CEA du tout premier *Rapport sur la gouvernance en Afrique* intitulé *«Mesure et suivi de la bonne gouvernance en Afrique»*. Le rapport avait été établi à partir d’une étude fondée sur des enquêtes auprès des ménages, des consultations d’experts et une recherche documentaire réalisée dans 28 pays africains. L’examen par ADF VII d’un résumé de ce rapport a mis en exergue l’existence d’un consensus fort au niveau continental sur l’importance cruciale de la bonne gouvernance comme préalable à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement par l’Afrique. La version intégrale du *Rapport sur la gouvernance en Afrique 2010* présente les éléments de base de la bonne gouvernance approuvés par le quatrième Forum pour le développement de l’Afrique (ADF IV).

ADF VIII, tenu du 11 au 15 octobre 2012 et coparrainé avec la Commission de l’Union africaine (CUA) et la Banque africaine de développement (BAD), portait sur la bonne gouvernance en vue de la transformation économique et avait pour thème *«Gouvernance pour une Afrique en marche»*. Le Forum avait coïncidé avec l’élaboration par la CEA du tout premier *Rapport sur la gouvernance en Afrique* intitulé *«Mesure et suivi de la bonne gouvernance en Afrique»*. Le rapport avait été établi à partir d’une étude fondée sur des enquêtes auprès des ménages, des consultations d’experts et une recherche documentaire réalisée dans 28 pays africains. L’examen par ADF VIII d’un résumé de ce rapport a mis en exergue l’existence d’un consensus fort au niveau continental sur l’importance cruciale de la bonne gouvernance comme préalable à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement par l’Afrique. La version intégrale du *Rapport sur la gouvernance en Afrique 2012* présente les éléments de base de la bonne gouvernance approuvés par le quatrième Forum pour le développement de l’Afrique (ADF IV).

ADF III, organisé en mars 2002, a été placé sous le thème: *«Définir les priorités de l’intégration régionale»*. L’OUA étant à l’époque dans sa transition à l’Union africaine (UA), les débats du Forum avaient mis en évidence la complexité et les incidences de la mise en œuvre de l’intégration régionale. La Déclaration consensuelle issue du Forum souligne que la revendication suprême des Africains est de voir leur aspiration à l’unité se réaliser grâce à une intégration politique et économique fondée sur des valeurs communes. Elle engage les dirigeants africains à réaliser cette aspiration, telle que prévue dans les divers traités, et cite l’absence de résultats en matière de transformation économique et de développement, les facteurs structurelles et les problèmes de gouvernance, tels que le manque de détermination à respecter les obligations découlant des traités, les conflits et le non règlement des différences sur le plan politique comme des entraves aux efforts d’intégration régionale.



UN Photo/Nelson Grant

ADF VI: Date et lieu

ADF VI, tenu du 11 au 15 octobre 2008 et coparrainé avec la Commission de l’Union africaine (CUA) et la Banque africaine de développement (BAD), portait sur la bonne gouvernance en vue de la transformation économique et avait pour thème *«Gouvernance pour une Afrique en marche»*. Le Forum avait coïncidé avec l’élaboration par la CEA du tout premier *Rapport sur la gouvernance en Afrique* intitulé *«Mesure et suivi de la bonne gouvernance en Afrique»*. Le rapport avait été établi à partir d’une étude fondée sur des enquêtes auprès des ménages, des consultations d’experts et une recherche documentaire réalisée dans 28 pays africains. L’examen par ADF VI d’un résumé de ce rapport a mis en exergue l’existence d’un consensus fort au niveau continental sur l’importance cruciale de la bonne gouvernance comme préalable à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement par l’Afrique. La version intégrale du *Rapport sur la gouvernance en Afrique 2005* présente les éléments de base de la bonne gouvernance approuvés par le quatrième Forum pour le développement de l’Afrique (ADF IV).

ADF VII, tenu du 11 au 15 octobre 2010 et coparrainé avec la Commission de l’Union africaine (CUA) et la Banque africaine de développement (BAD), portait sur la bonne gouvernance en vue de la transformation économique et avait pour thème *«Gouvernance pour une Afrique en marche»*. Le Forum avait coïncidé avec l’élaboration par la CEA du tout premier *Rapport sur la gouvernance en Afrique* intitulé *«Mesure et suivi de la bonne gouvernance en Afrique»*. Le rapport avait été établi à partir d’une étude fondée sur des enquêtes auprès des ménages, des consultations d’experts et une recherche documentaire réalisée dans 28 pays africains. L’examen par ADF VII d’un résumé de ce rapport a mis en exergue l’existence d’un consensus fort au niveau continental sur l’importance cruciale de la bonne gouvernance comme préalable à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement par l’Afrique. La version intégrale du *Rapport sur la gouvernance en Afrique 2010* présente les éléments de base de la bonne gouvernance approuvés par le quatrième Forum pour le développement de l’Afrique (ADF IV).

ADF VIII, tenu du 11 au 15 octobre 2012 et coparrainé avec la Commission de l’Union africaine (CUA) et la Banque africaine de développement (BAD), portait sur la bonne gouvernance en vue de la transformation économique et avait pour thème *«Gouvernance pour une Afrique en marche»*. Le Forum avait coïncidé avec l’élaboration par la CEA du tout premier *Rapport sur la gouvernance en Afrique* intitulé *«Mesure et suivi de la bonne gouvernance en Afrique»*. Le rapport avait été établi à partir d’une étude fondée sur des enquêtes auprès des ménages, des consultations d’experts et une recherche documentaire réalisée dans 28 pays africains. L’examen par ADF VIII d’un résumé de ce rapport a mis en exergue l’existence d’un consensus fort au niveau continental sur l’importance cruciale de la bonne gouvernance comme préalable à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement par l’Afrique. La version intégrale du *Rapport sur la gouvernance en Afrique 2012* présente les éléments de base de la bonne gouvernance approuvés par le quatrième Forum pour le développement de l’Afrique (ADF IV).

Le sixième Forum pour le développement de l’Afrique (ADF VI), placé sous le thème «Agir pour l’égalité des sexes, l’autonomisation des femmes et l’élimination de la violence contre les femmes en Afrique», est organisé par la CEA en partenariat avec l’Union africaine (UA) et la Banque africaine de développement (BAD). Il se tiendra du 19 au 21 novembre 2008 au Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba.

ADF IV, tenu du 11 au 15 octobre 2004 et coparrainé avec la Commission de l’Union africaine (CUA) et la Banque africaine de développement (BAD), portait sur la bonne gouvernance en vue de la transformation économique et avait pour thème *«Gouvernance pour une Afrique en marche»*. Le Forum avait coïncidé avec l’élaboration par la CEA du tout premier *Rapport sur la gouvernance en Afrique* intitulé *«Mesure et suivi de la bonne gouvernance en Afrique»*. Le rapport avait été établi à partir d’une étude fondée sur des enquêtes auprès des ménages, des consultations d’experts et une recherche documentaire réalisée dans 28 pays africains. L’examen par ADF IV d’un résumé de ce rapport a mis en exergue l’existence d’un consensus fort au niveau continental sur l’importance cruciale de la bonne gouvernance comme préalable à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement par l’Afrique. La version intégrale du *Rapport sur la gouvernance en Afrique 2005* présente les éléments de base de la bonne gouvernance approuvés par le quatrième Forum pour le développement de l’Afrique (ADF IV).

ADF V s’est tenu du 16 au 18 novembre 2006 sur le thème «Jeunesse et leadership au XXIe siècle». Il a réuni une large gamme d’acteurs, dont des fonctionnaires, des représentants de jeunes, des ONG, des partenaires internationaux, des représentants de médias et des dignitaires. Le Forum a été organisé par la CEA et l’Union africaine en partenariat avec d’autres organismes des Nations Unies (Programme des Nations Unies pour le développement, Fonds des Nations Unies pour l’enfance, Bureau international du Travail et Fonds des Nations Unies pour la population), la Banque africaine de développement (BAD) et l’Organisation internationale de la francophonie (OIF). ADF V a été un événement marquant, dans la mesure où il a placé avec force la question de la jeunesse au centre des programmes de développement en Afrique. Le document issu du Forum, la Déclaration consensuelle, d’une part, préconise l’instauration de partenariats à tous les niveaux et souligne les principales mesures à prendre par les gouvernements, les partenaires de développement et les jeunes eux-mêmes pour renforcer les capacités de la jeunesse et promouvoir sa participation et son autonomisation et, d’autre part, appelle à ratifier et à mettre en œuvre la Charte africaine de la jeunesse. Pour assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations figurant dans la Déclaration consensuelle, la CEA, l’UA et les organismes des Nations Unies partenaires ont poursuivi leur collaboration sur ces questions par l’intermédiaire du Comité directeur d’ADF V.

ADF VI: Historique du thème du Forum

Liens entre l’égalité des sexes et les tendances du développement

Si les résultats économiques de l’Afrique, depuis 1999, ont été assez impressionnants, ils n’ont pas encore eu d’effet visible sur la réduction de la pauvreté ni sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La persistance de l’inégalité entre les sexes a été avancée comme l’une des causes de la lenteur des progrès vers la réalisation des cibles des OMD en Afrique et du développement social en général. L’on s’accorde désormais à reconnaître que la promotion de l’égalité entre les sexes (offrir les mêmes chances aux femmes qu’aux hommes) et l’autonomisation des femmes sont essentielles à la réalisation du développement humain, à l’éradication de la pauvreté et à la croissance économique sur le continent africain. Il est également admis que promouvoir l’éducation et la formation des femmes, ainsi que leur accès aux facteurs de production, notamment à la terre, au crédit et aux technologies permettant de gagner du temps, pourrait beaucoup contribuer à atteindre les 7% de croissance annuelle nécessaires pour réaliser les OMD en Afrique.

Engagements mondiaux

De nombreux cadres mondiaux généraux ont été mis en place pour soutenir et promouvoir l’égalité des sexes, l’autonomisation des femmes et l’élimination de la violence contre les femmes. Les pays africains se sont engagés à assurer l’égalité des sexes conformément aux cadres internationaux, notamment la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes, le Programme d’action de Beijing, les OMD, la Convention sur les droits de l’enfant et la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l’ONU.

L’Union africaine et les engagements régionaux

Au niveau régional, le principe de l’égalité et de la non-discrimination entre hommes et femmes est inscrit dans l’instrument juridique fondateur de l’Union africaine, ainsi que dans la Charte africaine des droits de l’homme et des peuples, qui prévoit l’élimination de la discrimination à l’égard des femmes et la protection de leurs droits. Le Nouveau Partenariat pour le développement de l’Afrique (NEPAD) de l’UA, adopté en 2001 par les chefs d’État et de gouvernements africains, stipule expressément que l’égalité des sexes est l’un des principes fondamentaux sous-tendant la nouvelle vision stratégique de développement à long terme du continent. Les chefs d’État et de gouvernement

de l’Union africaine ont adopté deux instruments traitant spécialement des questions d’égalité entre les sexes, à savoir le Protocole à la Charte africaine des droits de l’homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique, adopté en 2003 à Maputo, et la Déclaration solennelle sur l’égalité entre les hommes et les femmes en Afrique, adoptée par le Sommet de l’Union africaine à Addis-Abeba en juillet 2004, qui invite les États à respecter les normes juridiques relatives aux droits fondamentaux de la femme. À ce jour, 16 États membres ont présenté des rapports sur la mise en œuvre de la Déclaration. S’agissant du Protocole à la Charte africaine des droits de l’homme et des peuples relatifs aux droits de la femme, des progrès appréciables ont été faits avec l’entrée en vigueur du Protocole en novembre 2006. À ce jour, 23 pays l’ont signé et ratifié.

Par ailleurs, le Président de la Commission de l’Union africaine a mis en place en 2006 le Comité des femmes de l’Union africaine. Depuis, le Comité a tenu trois réunions et décidé, à sa dernière session, d’établir le prochain rapport que le Président de la Commission présentera au Sommet de janvier 2009.

Contribution de la CEA à la mise en œuvre du programme

La CEA a, de son côté, remarquablement contribué aux efforts déployés en faveur de l’égalité des sexes sur le continent au cours des cinquante dernières années. Notamment pour marquer son quarantième anniversaire, la Commission a organisé du 28 avril au 1er mai 1998 une conférence sur le thème *Les femmes africaines et le développement économique: investir dans notre avenir*. Depuis cette conférence, la CEA s’emploie à renforcer l’aptitude des décideurs et d’autres parties prenantes au sein des États membres à utiliser des outils et des méthodes pour élaborer des politiques et des programmes soucieux d’égalité entre les sexes. On compte parmi les quelques réalisations de la CEA dans ce domaine, la mise au point de l’Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA); le renforcement des capacités des communautés économiques régionales et des États membres en matière d’intégration des questions de parité entre les sexes; l’élaboration d’un Guide pratique pour la prise en compte du travail non rémunéré et de la production des ménages dans les statistiques nationales, les politiques et les budgets et, enfin, la création d’un Observatoire africain des droits de la femme pour suivre la situation des droits de la femme au niveau régional.

Progrès accomplis depuis Beijing

Le document *«Résultats et perspectives»* issu du processus d’examen de «Beijing+10» au niveau régional africain a fait apparaître des progrès réalisés, dont une meilleure prise de conscience de la question de l’égalité des sexes, des réformes politiques, l’amélioration des cadres législatifs et le développement institutionnel au niveau national dans de nombreux pays. Parmi les évolutions positives enregistrées dans certains pays figurent l’élaboration de politiques et de stratégies nationales favorables à l’égalité des sexes; l’adhésion aux instruments internationaux et régionaux relatifs à la protection des droits fondamentaux de la femme; la diversification accrue des mécanismes de promotion et de suivi de la question de l’égalité des sexes; l’attention accordée à l’allocation des ressources au moyen d’une budgétisation soucieuse de l’égalité des sexes; la reconnaissance du rôle crucial des ONG en matière de sensibilisation, de plaidoyer, de suivi et d’exécution des programmes; enfin des efforts en vue de faire participer plus activement les hommes et les garçons à la promotion de l’égalité des sexes.



Mais on ne peut pas encore crier victoire

En dépit de ces progrès notables concernant les cadres politiques, juridiques et institutionnels, les inégalités entre les sexes subsistent toujours, s’agissant surtout d’accès à l’enseignement secondaire et supérieur; à la formation technique et professionnelle; aux moyens de production, notamment à des actifs tels que la terre, le capital et la technologie; aux services agricoles et de développement rural; aux services sanitaires de base; à l’emploi et au processus de prise de décision. Les femmes et les filles sont encore très désavantagées sur le continent. La violence à leur égard dans les situations de conflits et d’insécurité prend des proportions alarmantes. La persistance des inégalités entre les sexes dans tous les secteurs complique la réalisation des OMD et le développement socioéconomique de l’Afrique en général.

En finir avec la violence contre les femmes

L’un des problèmes exigeant sans délai des actions beaucoup plus vigoureuses et directes est celui, encore répandu et épouvantable, de la violence contre les femmes et les enfants. Bien que ce problème persiste dans le monde entier, le cas de l’Afrique est souvent cité parmi les plus graves s’agissant de fléaux comme le viol et les autres formes d’abus sexuels, la violence dans la famille, les actes criminels et de violence commis par les forces armées et la police, le travail dangereux, l’exploitation par le travail et le trafic et les pratiques traditionnelles nocives comme les mutilations génitales féminines et autres. Il est temps de comprendre qu’en vivant constamment exposées à la violence ou à la menace de la violence, les femmes africaines ne pourront jamais réaliser pleinement leur potentiel de croissance, de santé et d’éducation, assumer en toute confiance leur rôle de protection d’elles-mêmes et de leur famille et jouir de leurs droits sociaux, économiques et politiques. Si ces problèmes semblent plus persistants en Afrique, c’est, en partie, à cause de la faiblesse des systèmes juridiques et d’application de la loi, des croyances et pratiques patriarcales, de la défaillance des systèmes civil et traditionnel de protection, due aux conflits armés et d’autres événements sociaux destructeurs. Cela dit, il reste néanmoins encourageant de constater qu’il existe un large éventail d’évolutions très positives quant à la solution de ces problèmes, et le sixième Forum pour le développement de l’Afrique s’attachera spécialement

à mettre en évidence des bonnes pratiques et des tendances allant dans ce sens, à établir les modalités de renforcement des mesures susceptibles de mettre fin effectivement à la violence contre les femmes en Afrique.

ADF VI: Objectifs, thèmes clefs et modus operandi

Il est clair, au moment où la CEA célèbre son cinquantième anniversaire, qu’il faut réfléchir sur les progrès accomplis vers la réalisation de l’égalité des sexes et de l’autonomisation des femmes sur le continent; cerner les problèmes qui entravent la mise en œuvre des politiques et stratégies pertinentes aux niveaux national et régional et chercher des solutions globales permettant de s’attaquer de façon réaliste aux inégalités qui subsistent entre les sexes.

Dans ce contexte, ADF VI aura pour objet principal d’examiner les progrès accomplis en matière d’égalité des sexes et d’autonomisation des femmes, pour arrêter des mesures à prendre et des résultats concrets à atteindre en vue d’accélérer la traduction sur le terrain des engagements pris par les pays africains.

À cet effet, ADF VI s’attachera à:

- Réfléchir sur les progrès accomplis, à ce jour, aux niveaux national, sous-régional et régional, en matière de promotion de l’égalité des sexes et de l’autonomisation des femmes, ainsi que dans la lutte contre la violence à l’égard des femmes;

à mettre en évidence des bonnes pratiques et des tendances allant dans ce sens, à établir les modalités de renforcement des mesures susceptibles de mettre fin effectivement à la violence contre les femmes en Afrique.

Il est impératif de se pencher sur la dimension féminine des nouveaux défis

Des réunions régionales récentes (première réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l’économie et des finances de l’Union africaine et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l’Afrique, tenue en avril 2008 et onzième Sommet de l’Union africaine) ont souligné l’émergence sur le continent de nouveaux défis susceptibles de creuser les inégalités existant entre les sexes. Il s’agit, entre autres, de l’insécurité alimentaire, actuellement exacerbée par la hausse des prix des denrées alimentaires, du changement climatique, des migrations et des problèmes d’approvisionnement en eau et en énergie. De récentes études ont montré que ces problèmes affectent différemment les femmes et les hommes.

Passer du discours à l’action

Il ressort de l’examen décennal de la mise en œuvre du Programme d’action de Beijing qu’il faut, au-delà des promesses, passer à des actions plus concrètes si l’on veut réduire le fossé entre les engagements et leur application. En dépit de nombreuses résolutions internationales et régionales adoptées par les pays, la mise en application et l’établissement de rapports sur la mise en œuvre de ces résolutions traînent quelque peu. Dans certains pays, des politiques pertinentes, des mesures législatives et des stratégies efficaces visant à promouvoir l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes ont été adoptées, mais ne sont ni appliquées ni renforcées de manière à favoriser un changement sur le terrain. De nombreuses réunions tenues après l’examen décennal de la mise en œuvre du Programme d’action de Beijing ont souligné la nécessité de créer un environnement permettant d’accélérer les progrès vers l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes ou d’améliorer un tel environnement là où il existe.

ADF III, organisé en mars 2002, a été placé sous le thème: *«Définir les priorités de l’intégration régionale»*. L’OUA étant à l’époque dans sa transition à l’Union africaine (UA), les débats du Forum avaient mis en évidence la complexité et les incidences de la mise en œuvre de l’intégration régionale. La Déclaration consensuelle issue du Forum souligne que la revendication suprême des Africains est de voir leur aspiration à l’unité se réaliser grâce à une intégration politique et économique fondée sur des valeurs communes. Elle engage les dirigeants africains à réaliser cette aspiration, telle que prévue dans les divers traités, et cite l’absence de résultats en matière de transformation économique et de développement, les facteurs structurelles et les problèmes de gouvernance, tels que le manque de détermination à respecter les obligations découlant des traités, les conflits et le non règlement des différences sur le plan politique comme des entraves aux efforts d’intégration régionale.

ADF IV, tenu du 11 au 15 octobre 2004 et coparrainé avec la Commission de l’Union africaine (CUA) et la Banque africaine de développement (BAD), portait sur la bonne gouvernance en vue de la transformation économique et avait pour thème *«Gouvernance pour une Afrique en marche»*. Le Forum avait coïncidé avec l’élaboration par la CEA du tout premier *Rapport sur la gouvernance en Afrique* intitulé *«Mesure et suivi de la bonne gouvernance en Afrique»*. Le rapport avait été établi à partir d’une étude fondée sur des enquêtes auprès des ménages, des consultations d’experts et une recherche documentaire réalisée dans 28 pays africains. L’examen par ADF IV d’un résumé de ce rapport a mis en exergue l’existence d’un consensus fort au niveau continental sur l’importance cruciale de la bonne gouvernance comme préalable à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement par l’Afrique. La version intégrale du *Rapport sur la gouvernance en Afrique 2005* présente les éléments de base de la bonne gouvernance approuvés par le quatrième Forum pour le développement de l’Afrique (ADF IV).

ADF V s’est tenu du 16 au 18 novembre 2006 sur le thème «Jeunesse et leadership au XXIe siècle». Il a réuni une large gamme d’acteurs, dont des fonctionnaires, des représentants de jeunes, des ONG, des partenaires internationaux, des représentants de médias et des dignitaires. Le Forum a été organisé par la CEA et l’Union africaine en partenariat avec d’autres organismes des Nations Unies (Programme des Nations Unies pour le développement, Fonds des Nations Unies pour l’enfance, Bureau international du Travail et Fonds des Nations Unies pour la population), la Banque africaine de développement (BAD) et l’Organisation internationale de la francophonie (OIF). ADF V a été un événement marquant, dans la mesure où il a placé avec force la question de la jeunesse au centre des programmes de développement en Afrique. Le document issu du Forum, la Déclaration consensuelle, d’une part, préconise l’instauration de partenariats à tous les niveaux et souligne les principales mesures à prendre par les gouvernements, les partenaires de développement et les jeunes eux-mêmes pour renforcer les capacités de la jeunesse et promouvoir sa participation et son autonomisation et, d’autre part, appelle à ratifier et à mettre en œuvre la Charte africaine de la jeunesse. Pour assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations figurant dans la Déclaration consensuelle, la CEA, l’UA et les organismes des Nations Unies partenaires ont poursuivi leur collaboration sur ces questions par l’intermédiaire du Comité directeur d’ADF V.

ADF VI, tenu du 11 au 15 octobre 2008 et coparrainé avec la Commission de l’Union africaine (CUA) et la Banque africaine de développement (BAD), portait sur la bonne gouvernance en vue de la transformation économique et avait pour thème *«Gouvernance pour une Afrique en marche»*. Le Forum avait coïncidé avec l’élaboration par la CEA du tout premier *Rapport sur la gouvernance en Afrique* intitulé *«Mesure et suivi de la bonne gouvernance en Afrique»*. Le rapport avait été établi à partir d’une étude fondée sur des enquêtes auprès des ménages, des consultations d’experts et une recherche documentaire réalisée dans 28 pays africains. L’examen par ADF VI d’un résumé de ce rapport a mis en exergue l’existence d’un consensus fort au niveau continental sur l’importance cruciale de la bonne gouvernance comme préalable à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement par l’Afrique. La version intégrale du *Rapport sur la gouvernance en Afrique 2008* présente les éléments de base de la bonne gouvernance approuvés par le quatrième Forum pour le développement de l’Afrique (ADF IV).

ADF VII, tenu du 11 au 15 octobre 2010 et coparrainé avec la Commission de l’Union africaine (CUA) et la Banque africaine de développement (BAD), portait sur la bonne gouvernance en vue de la transformation économique et avait pour thème *«Gouvernance pour une Afrique en marche»*. Le Forum avait coïncidé avec l’élaboration par la CEA du tout premier *Rapport sur la gouvernance en Afrique* intitulé *«Mesure et suivi de la bonne gouvernance en Afrique»*. Le rapport avait été établi à partir d’une étude fondée sur des enquêtes auprès des ménages, des consultations d’experts et une recherche documentaire réalisée dans 28 pays africains. L’examen par ADF VII d’un résumé de ce rapport a mis en exergue l’existence d’un consensus fort au niveau continental sur l’importance cruciale de la bonne gouvernance comme préalable à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement par l’Afrique. La version intégrale du *Rapport sur la gouvernance en Afrique 2010* présente les éléments de base de la bonne gouvernance approuvés par le quatrième Forum pour le développement de l’Afrique (ADF IV).

ADF VIII, tenu du 11 au 15 octobre 2012 et coparrainé avec la Commission de l’Union africaine (CUA) et la Banque africaine de développement (BAD), portait sur la bonne gouvernance en vue de la transformation économique et avait pour thème *«Gouvernance pour une Afrique en marche»*. Le Forum avait coïncidé avec l’élaboration par la CEA du tout premier *Rapport sur la gouvernance en Afrique* intitulé *«Mesure et suivi de la bonne gouvernance en Afrique»*. Le rapport avait été établi à partir d’une étude fondée sur des enquêtes auprès des ménages, des consultations d’experts et une recherche documentaire réalisée dans 28 pays africains. L’examen par ADF VIII d’un résumé de ce rapport a mis en exergue l’existence d’un consensus fort au niveau continental sur l’importance cruciale de la bonne gouvernance comme préalable à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement par l’Afrique. La version intégrale du *Rapport sur la gouvernance en Afrique 2012* présente les éléments de base de la bonne gouvernance approuvés par le quatrième Forum pour le développement de l’Afrique (ADF IV).

ADF III, organisé en mars 2002, a été placé sous le thème: *«Définir les priorités de l’intégration régionale»*. L’OUA étant à l’époque dans sa transition à l’Union africaine (UA), les débats du Forum avaient mis en évidence la complexité et les incidences de la mise en œuvre de l’intégration régionale. La Déclaration consensuelle issue du Forum souligne que la revendication suprême des Africains est de voir leur aspiration à l’unité se réaliser grâce à une intégration politique et économique fondée sur des valeurs communes. Elle engage les dirigeants africains à réaliser cette aspiration, telle que prévue dans les divers traités, et cite l’absence de résultats en matière de transformation économique et de développement, les facteurs structurelles et les problèmes de gouvernance, tels que le manque de détermination à respecter les obligations découlant des traités, les conflits et le non règlement des différences sur le plan politique comme des entraves aux efforts d’intégration régionale.

ADF IV, tenu du 11 au 15 octobre 2004 et coparrainé avec la Commission de l’Union africaine (CUA) et la Banque africaine de développement (BAD), portait sur la bonne gouvernance en vue de la transformation économique et avait pour thème *«Gouvernance pour une Afrique en marche»*. Le Forum avait coïncidé avec l’élaboration par la CEA du tout premier *Rapport sur la gouvernance en Afrique* intitulé *«Mesure et suivi de la bonne gouvernance en Afrique»*. Le rapport avait été établi à partir d’une étude fondée sur des enquêtes auprès des ménages, des consultations d’experts et une recherche documentaire réalisée dans 28 pays africains. L’examen par ADF IV d’un résumé de ce rapport a mis en exergue l’existence d’un consensus fort au niveau continental sur l’importance cruciale de la bonne gouvernance comme préalable à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement par l’Afrique. La version intégrale du *Rapport sur la gouvernance en Afrique 2005* présente les éléments de base de la bonne gouvernance approuvés par le quatrième Forum pour le développement de l’Afrique (ADF IV).

ADF V s’est tenu du 16 au 18 novembre 2006 sur le thème «Jeunesse et leadership au XXIe siècle». Il a réuni une large gamme d’acteurs, dont des fonctionnaires, des représentants de jeunes, des ONG, des partenaires internationaux, des représentants de médias et des dignitaires. Le Forum a été organisé par la CEA et l’Union africaine en partenariat avec d’autres organismes des Nations Unies (Programme des Nations Unies pour le développement, Fonds des Nations Unies pour l’enfance, Bureau international du Travail et Fonds des Nations Unies pour la population), la Banque africaine de développement (BAD) et l’Organisation internationale de la francophonie (OIF). ADF V a été un événement marquant, dans la mesure où il a placé avec force la question de la jeunesse au centre des programmes de développement en Afrique. Le document issu du Forum, la Déclaration consensuelle, d’une part, préconise l’instauration de partenariats à tous les niveaux et souligne les principales mesures à prendre par les gouvernements, les partenaires de développement et les jeunes eux-mêmes pour renforcer les capacités de la jeunesse et promouvoir sa participation et son autonomisation et, d’autre part, appelle à ratifier et à mettre en œuvre la Charte africaine de la jeunesse. Pour assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations figurant dans la Déclaration consensuelle, la CEA, l’UA et les organismes des Nations Unies partenaires ont poursuivi leur collaboration sur ces questions par l’intermédiaire du Comité directeur d’ADF V.

ADF VI, tenu du 11 au 15 octobre 2008 et coparrainé avec la Commission de l’Union africaine (CUA) et la Banque africaine de développement (BAD), portait sur la bonne gouvernance en vue de la transformation économique et avait pour thème *«Gouvernance pour une Afrique en marche»*. Le Forum avait coïncidé avec l’élaboration par la CEA du tout premier *Rapport sur la gouvernance en Afrique* intitulé *«Mesure et suivi de la bonne gouvernance en Afrique»*. Le rapport avait été établi à partir d’une étude fondée sur des enquêtes auprès des ménages, des consultations d’experts et une recherche documentaire réalisée dans 28 pays africains. L’examen par ADF VI d’un résumé de ce rapport a mis en exergue l’existence d’un consensus fort au niveau continental sur l’importance cruciale de la bonne gouvernance comme préalable à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement par l’Afrique. La version intégrale du *Rapport sur la gouvernance en Afrique 2008* présente les éléments de base de la bonne gouvernance approuvés par le quatrième Forum pour le développement de l’Afrique (ADF IV).

ADF VII, tenu du 11 au 15 octobre 2010 et coparrainé avec la Commission de l’Union africaine (CUA) et la Banque africaine de développement (BAD), portait sur la bonne gouvernance en vue de la transformation économique et avait pour thème *«Gouvernance pour une Afrique en marche»*. Le Forum avait coïncidé avec l’élaboration par la CEA du tout premier *Rapport sur la gouvernance en Afrique* intitulé *«Mesure et suivi de la bonne gouvernance en Afrique»*. Le rapport avait été établi à partir d’une étude fondée sur des enquêtes auprès des ménages, des consultations d’experts et une recherche documentaire réalisée dans 28 pays africains. L’examen par ADF VII d’un résumé de ce rapport a mis en exergue l’existence d’un consensus fort au niveau continental sur l’importance cruciale de la bonne gouvernance comme préalable à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement par l’Afrique. La version intégrale du *Rapport sur la gouvernance en Afrique 2010* présente les éléments de base de la bonne gouvernance approuvés par le quatrième Forum pour le développement de l’Afrique (ADF IV).



UN Photo/B Wolff